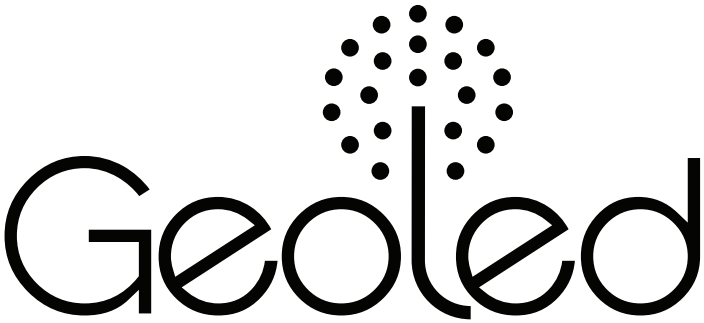

Borne Alpha

Manuel d'utilisation

V2014-06-30

SOMMAIRE

1. PRODUIT 4
2. DECLARATION DE CONFORMITE 6
3. SECURITE 6
4. GARANTIE 7
5. CARACTERISTIQUES 8
6. BORNE ALPHA 9
7. TELECOMMANDE 10
8. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE 11
   - § PRECAUTIONS 11
   - § INSTRUCTIONS GENERALES 11
   - § FIXATION SUR MASSIF 12
9. ACCESSOIRES 13
10. ENTRETIEN 13
11. BATTERIES (INSERTION / CHANGEMENT) 14
12. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT 15
13. REGLAGES 16
   - § REGLAGES SIMPLES 18
   - § TIMER : DUREE DE BALISAGE 18
   - § MISE EN RESEAU 19
   - § CODE DE PROTECTION 20
   - § RECUPERATION DU CODE DE PROTECTION 21
14. QUESTIONS - REPONSES 22

1. PRODUIT

Désignation produit : Alpha.

Usage : luminaire de balisage et de signalisation à LED et capteur solaire intégré.

La construction des bornes Geoled permet une utilisation à l'extérieur dans les zones où un fort degré de résistance est requis.

Le procédé de récupération de l'énergie solaire par capteur photovoltaïque intégré à la borne permet une autonomie en énergie étendue.

L'allumage et l'extinction du luminaire sont gérés automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Chaque borne intègre un système de communication par radio qui lui permet de communiquer avec d'autres bornes identiques afin de constituer un réseau sans-fil où toutes les bornes possèdent les mêmes réglages.

La borne Alpha est contrôlée par le moyen d'une télécommande infrarouge.

L'accès au contrôle d'une borne par la télécommande peut être protégé par un code programmé par l'utilisateur.

2. DECLARATION DE CONFORMITE

Geoled déclare que le produit sous la désignation borne Alpha est conforme aux dispositions réglementaires définies par les exigences essentielles de sécurité et de santé des directives européennes suivantes :

- Directive Déchets DEEE 2002-96-CE ;
- Directive Equipements terminaux de télécommunications 1999-5-CE ;
- Directive Piles et accumulateurs 2006-66-CE ;
- Directive Modification piles et accumulateurs 2008-12-CE ;
- Directive Modification piles et accumulateurs 2008-103-CE ;
- Directive RoHS 2011-65-UE.

Le produit a été testé selon les normes suivantes :

- ETSI EN 301 489-3 : 2002 V1.4.1 faisant appel à l'ETSI EN 301 489-1 : 2011 V1.9.2 ;
- ETSI EN 300 220-2 V2.4.1 faisant appel à l'ETSI EN 300 220-1 V2.4.1 ;
- ETSI EN 60950-1 : 04/2006 / A11 : 2009 / A1 : 2010 : A12 : 2011 ;
- ETSI EN 62031 : 2008 ;
- EN 60529/A1 : 2000 ;
- EN 60598 : 2009 ;
- EN 60068-2-75 : 1998 ;
- EN 62262 : 2004.

3. SECURITE

Pour l'installation et l'utilisation de ce luminaire, respecter les normes de sécurité nationales.

Geoled décline toute responsabilité résultant d'une mise en œuvre ou d'une installation inappropriée du produit.

Toutes les modifications apportées à la borne se font sous la responsabilité exclusive de celui qui les effectue.

La borne ne doit jamais fonctionner sans être assemblée complètement.

L'embase de la borne ne doit pas se trouver en dessous du bord supérieur de la couche de finition du sol.

Conditions de stockage (hors installation en extérieur) :

- Durée maximum : un an
- Température : 20 à 25 °C
- Humidité : 45 à 75%

4. GARANTIE

Les produits livrés par Geoled bénéficient d'une garantie d'une durée de trois ans à compter de la date de livraison, couvrant tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés, notamment la composante électronique et électrique des produits et les rendant impropres à leur utilisation.

Cette garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, non observation des instructions du mode d'emploi, négligence ou défaut d'entretien de la part du client, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

De même la garantie est exclue :

- si la matière ou conception défectueuse provient du client. Les croquis de montage et suggestions des catalogues publicitaires de Geoled ne figurant qu'à titre indicatif ; en d'autres termes l'installation et scellement des produits ne peut être faite que sous la responsabilité du client ;
- en cas d'utilisation dans les produits de batteries autres que celles fournies ou expressément recommandées par Geoled;
- si le vice résulte d'une intervention sur les produits vendus effectuée sans autorisation ou si le vice résulte de la pose effectuée par un tiers non autorisé ;
- si le vice provient d'une cause extérieure au matériel, par exemple résulte d'un choc, d'une action de vandalisme, ou de l'installation des équipements dans un environnement extérieur particulièrement inhospitalier pour de tels équipements.

Aucune garantie ne s'appliquera lorsque les équipements ont été exposés à un incendie ou à des inondations, à la foudre ou à des dommages électriques.

Afin de faire valoir ses droits, le client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer Geoled, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 5 jours à compter de leur découverte.

Au titre de la garantie, Geoled remplacera gratuitement les pièces de nature électrique ou électronique reconnues défectueuses par ses services techniques. Cette garantie ne couvre pas les frais de main d'œuvre et ceux qui résultent des opérations suivantes : démontage, remontage, transport sur site, etc. Le remplacement des pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la durée de garantie précisée ci-dessus. Par ailleurs, si l'expédition du bien est retardée pour une raison indépendante de Geoled, le point de départ de la période de garantie est repoussé sans que ce décalage ne puisse excéder 3 mois.

5. CARACTERISTIQUES

1. Matériaux
   - Boîtier en aluminium extrudé et thermo-laqué poudre polyester
   - Diffuseur en polycarbonate (PC) transparent anti-UV
   - Autres pièces plastique en PP (polypropylène)
   - Embase de fixation en aluminium injecté pour montage sur massif de fondation ou sur une pièce à enterrer (accessoire)

2. Caractéristiques
   - Dimensions 376 mm (H) x 157 mm (ø)
   - Poids 3,7 kg
   - Degré de protection IP 66
   - Degré de protection IK 10
   - Classe de sécurité 3, alimentation très basse tension

3. Sources de lumière intégrées
   - 4 LED couleur rouge/vert/bleu
   - 4 LED blanc (6200 °K)

4. Batteries intégrées
   - Technologie LiFePO4 (Lithium-métal)
   - 2 unités par borne
   - Capacité (par unité) : 3.000 mAh typique
   - Dimensions 64,5 mm (H) x 26 mm (ø), poids 90 gr
   - Modèle IFR26650

Attention il y a risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

6. BORNE ALPHA

7. TELECOMMANDE

- Alimentation par pile 3V CR2025
- Portée min. 5 mètres

Désignation	Touches	Fonctions
COLOR	▲ ▼	Variation des couleurs
BRIGHT	▲ ▼	Augmentation / diminution de luminosité
	○	Raccourci couleur blanc
	↻	Défilement du cycle des couleurs
DURATION	▲ ▼	Vitesse de défilement du cycle des couleurs
	◂▸	Sélection du côté d'éclairage
	S1 S2	Sélection Séquence 1 / Séquence 2
	◷	Fonctions Timer et Luminosité selon Timer
	🔑	Code de protection
SET	⚙	Configuration du réseau
	f	Fonctions spéciales
OK	✓	Validation
CANCEL	✗	Annulation
PERIOD	A B	Non Utilisé
	+/−	Non Utilisé

8. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

La borne est destinée à une installation sur une surface dure et plane : dallage minéral, massif en béton, terrasse en bois, etc.

La fixation de l'embase est réalisée sur un massif de fondation ou sur un accessoire à enterrer à commander séparément (voir section 9. ACCESSOIRES).

▪ Précautions

Pour le cas où une mise en réseau de plusieurs bornes est prévue :

- vérifier que chaque borne soit à moins de 70 m d'une autre borne du même réseau
- il est conseillé de tester la mise en réseau avant l'installation définitive, afin de s'assurer que les bornes communiquent ensemble
- pour des bornes installées le long d'un cheminement, positionner les embases de chaque borne avec une orientation identique déterminée par une flèche inscrite dans l'embase, afin de pouvoir sélectionner par la suite le côté d'éclairage uniformément pour toutes les bornes (voir section 13. REGLAGES, Réglages simples, Côté)

▪ Instructions générales

- Dévisser les vis qui maintiennent l'embase et le boîtier solidaires
- La borne est livrée dans un emballage comprenant deux batteries : insérer ces batteries dans la borne (voir section 11. BATTERIES)
- Installer l'embase selon le mode fixation choisi : fixation au sol par 3 boulons M12 ou sur massif en utilisant l'accessoire de scellement
- L'embase étant solidement fixée sur son support et les batteries insérées dans la borne, repositionner la borne sur son embase
- Revisser les vis latérales qui maintiennent l'embase et le boîtier solidaires

▪ Fixation sur massif

1. Couler l'accessoire de scellement dans le béton, la flasque de fixation doit être positionnée à la hauteur de la surface du béton

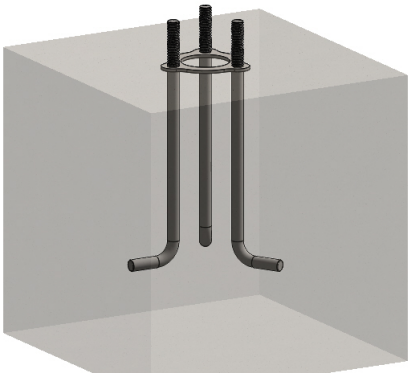

2. Installer l'embase au contact du sol et sur les tiges filetées. Fixer l'embase par une rondelle et un boulon à visser sur chaque tige.

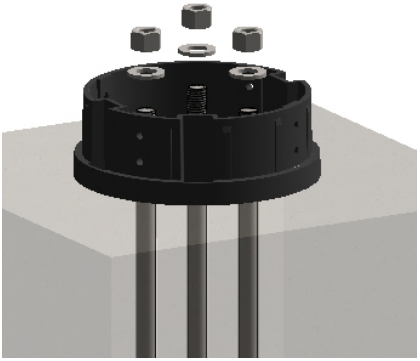

3. Installer le boitier de la borne sur l'embase, et le fixer par les vis latérales.

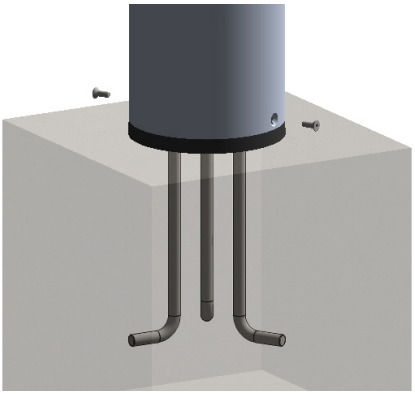

9. ACCESSOIRES

- Pièce à sceller, avec flasque et tiges de fixation en acier zingué
- Longueur totale 250 mm
- 3 tiges filetées de fixation M12 sur flasque filetée
- 3 boulons M12 et rondelles

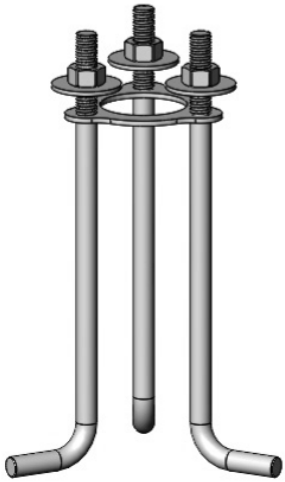

10. ENTRETIEN

Nettoyer régulièrement le luminaire et le débarrasser des dépôts et des souillures, notamment sur ses parties optiques :

- fenêtre supérieure du capteur photovoltaïque ;
- diffuseurs latéraux.

N'utiliser que des produits d'entretien ne contenant pas de solvants.

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression à moins d'un mètre.

Une borne endommagée dans ses parties optiques doit être immédiatement réparée.

11. BATTERIES (INSERTION / CHANGEMENT)

1. Démonter la borne de son embase en dévissant les vis latérales
2. Retirer la borne de l'embase
3. Positionner la borne à l'envers en faisant attention à la fenêtre du capteur solaire
4. Dévisser les 4 vis d'accès des trappes à batterie et retirer les trappes à batterie
5. Pour retirer les batteries: remettre la borne à l'endroit et la taper légèrement sur le sol afin de faire tomber les batteries
6. Respecter les polarités indiquées au fond de chaque logement pour placer chaque nouvelle batterie en insérant chaque contact en même temps (éviter une insertion en « biais »)
7. Repositionner les trappes à batteries. Visser ensuite les vis des trappes à batteries
8. Remonter la borne sur son embase et visser les vis latérales
9. Laisser la borne se charger au moins deux à trois journée(s) en plein soleil

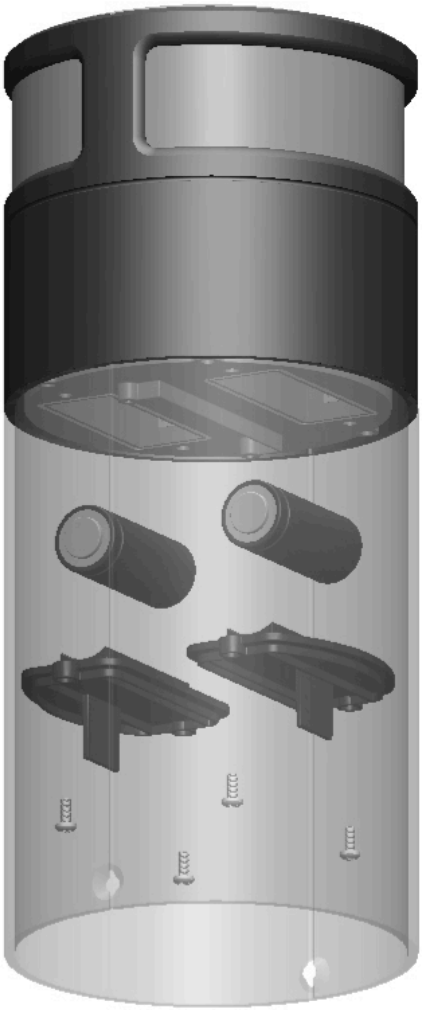

⚠ Attention il y a risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

12. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La borne Alpha est un luminaire d'extérieur autonome. L'énergie permettant à la borne de fonctionner est fournie par un capteur photovoltaïque (cellule solaire) qui est situé sur la partie supérieure de la borne. L'énergie récupérée est stockée dans des batteries intégrées.

La borne s'allume et s'éteint automatiquement en fonction de la luminosité ambiante

Afin d'accumuler suffisamment d'énergie pendant la journée pour pouvoir s'allumer la nuit, la borne doit être placée de manière à recevoir pendant toute la journée le rayonnement du soleil directement sur sa partie supérieure, sans interférence ni zone d'ombre.

L'utilisateur pourra ajuster la durée d'allumage nocturne afin de limiter la consommation d'énergie pour assurer un balisage chaque nuit pendant une durée utile.
En conditions hivernales, il est donc conseillé de restreindre la durée d'allumage de la borne, selon un nombre d'heures définies à partir du coucher du soleil (voir section 13. REGLAGES, Timer).

Une borne doit être installée suivant les instructions d'installation. Une fois fixée au sol, la mise en service d'une borne demande environ deux à trois journées de charge en ensoleillement direct (temps clair) afin d'assurer une réserve d'énergie nécessaire au bon déroulement des opérations de configuration et de réglage.

13. REGLAGES

La borne Alpha est réglée et contrôlée au moyen d'une télécommande infrarouge, fournie séparément. Pour effectuer les réglages, il est nécessaire d'attendre des conditions d'obscurité permettant à la borne de s'allumer automatiquement. Pendant les réglages, l'utilisateur doit rester attentif aux signaux lumineux émis par les bornes.

A sa première mise en service, une borne est indépendante et n'est donc associée à aucun réseau (code réseau 0). Dès la tombée de la nuit, la borne s'allume et vous pouvez procéder aux réglages, qui seront conservés jusqu'à la prochaine modification.

Mode Commande

Pour pouvoir être réglée, une borne doit d'abord passer en "Mode Commande".

- l'utilisateur doit d'abord appuyer jusqu'à 6 secondes sur n'importe quelle touche de la télécommande en la dirigeant vers la borne qui doit se trouver à moins de 5 mètres de l'utilisateur.
- La borne concernée va alors émettre un bref flash pour signifier qu'elle passe en Mode Commande et qu'elle est prête à recevoir des ordres.
- Au bout de 90 secondes sans utilisation de la télécommande, la borne émettra un autre flash lumineux pour signifier qu'elle sort du Mode Commande.

Séquences

La borne dispose de deux séquences S1 et S2 indépendantes, qui sont des jeux de paramètres de luminosité, de couleur, etc. réglables par l'utilisateur.

Mise en réseau

Les bornes peuvent fonctionner indépendamment ou être associées en réseau. Dans le cas d'une association de plusieurs bornes en réseau, n'importe quelle borne du réseau peut être adressée par la télécommande pour contrôler l'ensemble du réseau. La borne qui reçoit les réglages de la télécommande peut les communiquer (après appui sur la touche validation de la télécommande) aux autres bornes du même réseau. Le réseau ne doit être contrôlé par télécommande qu'à partir d'une seule borne à la fois.

Validation et délai de réglage

- Bornes en réseau : un appui sur la touche Validation ✓ permet d'enregistrer toutes les modifications effectuées depuis la validation précédente et de les communiquer aux autres bornes du même réseau. La borne confirme l'envoi de ses réglages aux autres bornes par un flash vert. Sans appui sur ✓ après un réglage dans un délai de 30 secondes, la borne revient à son état d'avant le réglage.
- Bornes indépendantes : les changements de réglages simples (couleur, intensité, côté, choix de la séquence, cycle) sont enregistrés sans qu'il soit nécessaire de le confirmer par un appui sur ✓

Code de protection

Si la borne possède un code de protection, rentrer celui-ci avec la télécommande avant tout accès aux réglages.

▪ Instructions de réglage : légende

●	appui bref sur une touche de la télécommande
◉	appui long (> 6 secondes) sur une touche de la télécommande
✓	appui sur la touche Validation
✗	appui sur la touche Annulation
[1-15]	entrer un nombre de 1 à 15
[1-999]	entrer un nombre de 1 à 999
[1-999999]	entrer un nombre de 000001 à 999999
[0]	entrée du chiffre 0
[0000000]	entrer le nombre 000000
✷	la borne émet un flash de couleur
✳	la borne émet des pulsations en couleur

▪ Réglages simples

Couleurs	▲ ou ▼ (COLOR)
Blanc	○
Intensité	▲ ou ▼ (BRIGHT)
Côté	◁▷ sélectionne le côté d'éclairage de la borne
Séquences	S1 ou S2 pour choisir entre deux jeux de réglages de couleur, luminosité, côté d'éclairage
Défilement	↻ lance le défilement cyclique des couleurs ▲ ou ▼ (DURATION) ralenti ou accélère le défilement Le défilement n'est pas synchronisé pour des bornes en réseau. Arrêt du défilement avec retour sur S1 ou S2

▪ Timer : durée de balisage

De 1 à 15 h	◷ (appui long) ✳ pulsations (violet) **[1-15]** ✓ ✸ flash (vert)
Toute la nuit	◷ (appui long) ✳ pulsations (violet) **[0]** ✓ ✸ flash (vert)
Luminosité auto	◷ (appui bref) permet de limiter l'intensité de la lumière en fonction de la durée du Timer afin de maîtriser la consommation l'énergie: plus la durée d'allumage est courte, plus l'intensité réglée automatiquement sera forte, et vice-versa.

▪ Mise en réseau

Les bornes Alpha peuvent être groupées en réseau, ce qui permet de les contrôler et de les régler de manière identique sans avoir à se déplacer d'une borne à l'autre. Chaque borne doit se situer à une distance d'une autre borne du même réseau, comprise entre 1,5 m et 70 m.

Un réseau est un ensemble de bornes qui communiquent par liaison radio et qui partagent les identifiants suivants : un code de protection et un numéro de réseau. Pour que des bornes fassent partie d'un même réseau, il faut donc leur attribuer individuellement le même numéro de réseau et le même code de protection.

L'attribution de numéros de réseau différents permet à un même utilisateur de répartir des bornes regroupées en réseaux distincts selon leur implantation sur le terrain, tout en conservant par exemple un même code de protection pour l'ensemble de ses bornes. Un réseau peut ne pas avoir de code de protection, l'accès aux réglages se fait alors directement.

Pour qu'une borne nouvellement associée à un réseau prenne les réglages de ce réseau, il suffit d'aller vers une autre borne de ce réseau, de la passer en Mode Commande, puis d'appuyer sur la touche Validation ✓. Les réglages de cette borne seront appliqués à toutes les bornes du même réseau, y compris les bornes nouvellement insérées dans le réseau.

Pour attribuer un numéro de réseau à une borne :

Insertion dans un réseau	⚙ (appui long)
	✳ pulsations (jaune)
	[1-999] ✓ (entrer le numéro de réseau)
Retrait du réseau	⚙ (appui long)
	✳ pulsations (jaune)
	[0] ✓ (la borne devient indépendante)

Si le code de protection comprend plus de trois chiffres, seuls les trois premiers chiffres seront pris en compte.

▪ Code de protection

L'accès au contrôle des bornes par la télécommande peut être protégé par un code, programmé par l'utilisateur.

Entrée du code	(appui long)
	pulsations (vert)
	* **[1-999999]** ✓ (entrée du nouveau code)
	pulsations (bleu)
	[1-999999] ✓ (répétition du nouveau code, sinon retour à *)
Changement du code	(appui long)
	pulsations (rouge)
	[1-999999] ✓ (entrer le code actuel)
	pulsations (vert)
	* **[1-999999]** ✓ entrée du nouveau code)
	pulsations (bleu)
	[1-999999] ✓ (répétition du nouveau code, sinon retour à *)

- Annulation du code : dans la séquence d'instruction ci-dessus, entrer deux fois **[000000]**
- Les combinaisons A A A A A A ou A B A B A B ne sont pas acceptées. Si une de ces combinaisons est entrée, la borne renvoie une pulsation rouge après l'appui sur ✓. Il faut donc recommencer l'étape en cours pour entrer une combinaison valide. Après 3 tentatives infructueuses pour entrer le code, l'accès à la borne par la télécommande est interdit pendant 2 minutes et la borne retourne à son état d'allumage initial
- Si le code de protection comprend plus de six chiffres, seuls les six premiers chiffres seront pris en compte.
- Dans le cas de bornes en réseau, le même code de protection doit être entré pour chaque borne du même réseau.

▪ Récupération du code de protection

En cas de perte du code de protection, il est possible de récupérer ce code sous forme de six séquences lumineuses émises par la borne. L'utilisateur pourra communiquer ces six séquences lumineuses à Geoled ou un représentant agréé, qui lui donnera en retour le code. Le recours à cette procédure implique que Geoled puisse vérifier que l'utilisateur qui souhaite récupérer son mot de passe par cette procédure soit bien autorisé à le faire.

Procédure de récupération des séquences lumineuses :

1. Passer en Mode Commande;
2. La borne concernée émet des pulsations lumineuses de couleur rouge ;
3. L'utilisateur tape la suite de chiffres 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 sur la télécommande, puis valide en appuyant sur ✓ ;
4. La borne flashe alternativement en rouge et jaune pour signaler le passage en Mode Récupération ;
5. Pour récupérer l'une des six séquences lumineuses, appuyer sur un nombre de 1 à 6 ;
6. Noter le nombre de flashes bleus, rouges et verts, la fin de la séquence est matérialisée par un long flash blanc ;
7. Recommencer à l'étape 5, jusqu'à ce que les suites de flashes lumineux de toutes les séquences de 1 à 6 aient bien été notées ;
8. Au cas où une séquence de flashes lumineux n'aurait pas pu être notée, il suffit d'appuyer à nouveau sur la touche correspondante (1 à 6) pour la visualiser et la noter à nouveau ;
9. Lorsque les suites de flashes lumineux de toutes les séquences de 1 à 6 sont notées, tapez ✗ pour sortir de la procédure de récupération du code de protection ;

   La borne pulse alors en rouge pour vous demander le mot de passe. Comme vous ne l'avez pas encore, appuyer à nouveau sur ✗ pour sortir du processus de récupération.

   Après avoir noté les six séquences lumineuses, vous pouvez les envoyer à Geoled ou son représentant agréé et obtenir en retour le code, sous réserve des vérifications mentionnées en début de cette section.

14. QUESTIONS - REPONSES

1. Si une borne ne s'allume pas à la tombée de la nuit ou pendant la nuit, vérifiez que :
   a. la fenêtre au-dessus de la cellule photovoltaïque est exempte tout obstacle au passage de la lumière du soleil pour permettre la recharge de ses batteries;
   b. la borne n'a pas subi de choc qui aurait endommagé ses diffuseurs de lumière, son capteur solaire ou ses parties électroniques ;
   c. la durée de balisage après le coucher du soleil n'est pas déjà dépassée (voir section Réglages / Timer, page 18), auquel cas il est normal qu'elle ne s'allume pas. La borne se rallumera en changeant les réglages de Timer (augmentez la durée ou passez en illumination toute la nuit, par exemple) ou bien à la prochaine apparition de la nuit ;
   d. la borne a bien été exposée directement au soleil pendant un total d'au moins 12 heures à luminosité supérieure à 30 Klux pour une charge minimum de la batterie ;
   e. les batteries ont bien été installées conformément aux instructions de ce manuel (voir 11. BATTERIES).

2. Si la borne pulse en rouge lorsqu'on veut la régler : la borne est protégé par un code, entrer son code de protection, préalable à tout réglage.

3. S'il n'est pas possible de régler une ou plusieurs bornes (couleur, luminosité, séquences, périodes, mise en réseau, etc.), vérifier que :
   a. les bornes concernées sont en Mode Commande avant toute tentative de réglage ou de configuration réseau ;
   b. si un code de protection a été programmé, qu'il soit bien entré avant tout réglage ;
   c. si une borne ne suit pas les réglages d'un réseau, qu'elle soit bien déjà configurée pour faire partir de ce réseau.

4. Si une ou plusieurs bornes ne peuvent pas être configurées en réseau, vérifiez que :
   a. les éléments concernés remplissent toutes les conditions requises pour la charge des batteries (voir point 1 ci-dessus) ;
   b. chaque borne soit bien située à une distance maximum de 70 m d'une autre borne du même réseau;

5. Au lever du jour ou à la tombée de la nuit, l'allumage ou l'extinction des différentes bornes d'un même réseau ne sont pas simultanés, est-ce normal ?
   ➟ Oui, chaque borne décide de l'activation de ses sources LED en fonction de la seule luminosité reçue par son capteur solaire, qui peut légèrement différer d'une borne à l'autre.

6. Pour un même réseau de bornes, le défilement du cycle des couleurs n'est pas synchronisé, est-ce normal ?
   ➟ Oui, cette fonction sert principalement à montrer la palette des couleurs affichée par la borne Alpha. La synchronisation en temps réel des différentes bornes d'un même réseau n'est pas nécessaire pour des applications de balisage ou de guidage. La mise en réseau sert uniquement à partager des paramètres de réglage identiques d'une borne à l'autre, afin d'éviter que l'utilisateur se déplace pour régler chaque borne séparément.

7. Des réseaux avec des identifiants différents, même proches les uns des autres peuvent-il avoir des réglages indépendants, sans risque d'interférence ?
   ➟ Oui, chaque borne ne prend en compte que les communications de son réseau, identifié par son numéro (et par le code de protection s'il a été programmé).

www.geoled.com